



Renseignements concernant l'obligation alimentaire

Par **virgdelage**, le **25/01/2010** à **20:12**

Bonjour,

Je suis pacsée avec mon ami depuis l'année dernière. Sa grand-mère a du subir une opération et son oncle qui, auparavant l'hébergeait, ne veut plus la prendre chez lui. Donc il est demandé à ses enfants de payer pour la maison de retraite, or ceux-ci, qui sont au nombre de 10, ne seraient pas solvables et ce serait aux petits-enfants de payer.

Il a reçu un courrier lui demandant d'amener ses bulletins de salaire et ses relevés d'épargne. Peut-il refuser ?

De plus, comme nous sommes pacsés, est-ce qu'ils vont se baser sur nos 2 salaires ?

Merci par avance pour votre réponse.